

DES STRATÉGIES LOCALES POUR CONTRER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'île veut se mettre à l'abri du coup de chaud

Conscients que la lutte contre les effets du changement climatique commence au niveau régional, les élus locaux entament une réflexion sur les politiques d'atténuation et d'adaptation.

La mer monte, le soleil tape, les cyclones font de plus en plus de ravages... Et jusqu'à présent, nul ne semblait réagir. "Le phénomène est connu depuis 20 ou 25 ans, les décideurs commencent à réaliser, après les événements exceptionnels qui sont survenus ces dernières années", relève Philippe Berne, vice-président du conseil régional, qui présidait en fin de semaine une réunion rassemblant toutes les collectivités de l'île pour réfléchir aux moyens d'atténuer et de s'adapter au réchauffement climatique. Il aura fallu tempêtes, inondations, canicule et leurs cortèges de morts et

de sinistrés pour que les politiques se décident à agir face à ce climat qui ne tourne pas rond.

Aujourd'hui, les faits sont là, plus personne ne conteste les changements accélérés du climat et la responsabilité de l'activité humaine dans le réchauffement de la planète. Et les élus commencent, timidement à se pencher sur les moyens de s'adapter et d'atténuer ses effets sur la planète. "Même si on réduisait les émissions de gaz à effets de serre aujourd'hui, les conséquences de l'accumulation des ces gaz continueraient à se faire sentir pendant 400 ou 500 ans", souligne Philippe Berne.

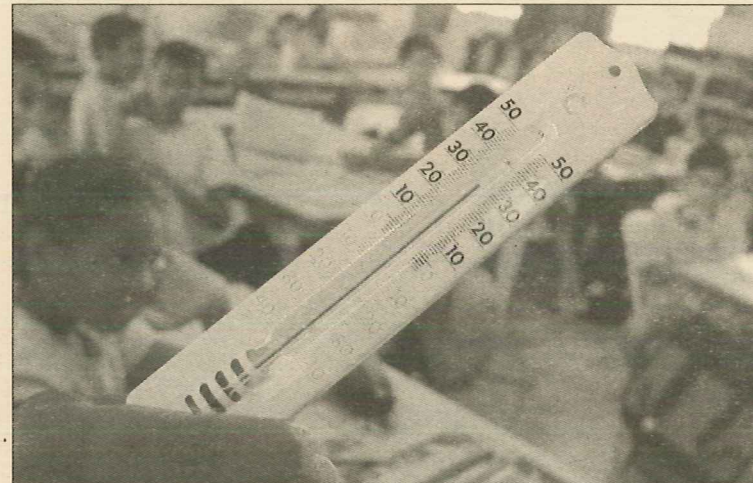
LA LUTTE COMMENCE DANS LES COMMUNES

A l'heure actuelle, chaque Réunionnais produit annuellement près de 2 500 kilos de dioxyde de carbone. "Si l'on veut respecter les engagements de la France, il faut diviser ce chiffre par cinq d'ici

2050 pour arriver à 500 kilos/personne/an", explique Roger Kerjouan, directeur régional de l'environnement. Dur dur, quand on sait qu'un aller-simple Orly-Gillot pour une personne produit à lui seul 500 kilos de CO₂...

A l'initiative de l'Onu, des programmes internationaux ont été lancés, un "plan Climat" a également été mis en place par l'État français, c'est maintenant aux collectivités d'engager la lutte à travers un "plan climat territorial". "Les collectivités correspondent à la bonne échelle pour mettre en place des politiques d'atténuation et d'adaptation", estime Philippe Berne.

D'abord, parce que ces structures sont d'importantes consommatrices d'énergie. Dans l'île, le seul éclairage public absorbe environ 15 mégawatts d'électricité par an, pour alimenter 250 000 points lumineux. Pour réduire la consommation d'énergie fossile, qui génère des gaz à effets de serre, la Région, comme le Département,



Avec une meilleure conception des bâtiments, la température serait plus supportable à l'intérieur, sans avoir recours à la climatisation, grosse consommatrice d'énergie.

envisagent d'installer des champs de panneaux solaires sur les lycées comme sur les collèges.

UN OUTIL POUR MESURER L'IMPACT DES AMÉNAGEMENTS

Dans le cadre de la mise en place du Schéma d'aménagement régional, une étude sur l'impact des changements climatiques va être menée par la

Région. Par ailleurs, certaines communes de l'île souhaitent intégrer dans leurs documents d'urbanisme (Plu, Pos...) de nouvelles contraintes visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, ou à encourager l'usage de chauffe-eau solaire... Par ailleurs, l'Observatoire réunionnais de l'air (Ora) a proposé hier un système de "Cadastre des émissions" polluantes, qui permettrait à chaque collecti-

tivité de connaître avec précision le volume de gaz à effets de serre émis, et de simuler l'impact d'un aménagement urbain sur ces émissions. "C'est un outil facile à mettre en place", assure Bruno Siéja. Avec cet outil, un maire pourrait donc mesurer l'impact, bénéfique ou négatif sur le réchauffement climatique, de la mise en place d'une déviation ou d'un rond-point...

B.W